**NOTE CONCEPTUELLE**

**Session 5 : Gestion des redditions au sein de Boko Haram, de la démobilisation des groupes armés affiliés à l’Etat et de leur contribution à la cohésion sociale et à la justice transitionnelle**

*5ème Edition du Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad*

*Maiduguri, au Nigéria*

* Organisateurs: CLBT/PNUD/OMI/UNODC
* Date: 30 Janvier 2025
* Heure: 11:15 – 12:45

**Contexte**

Depuis 2021, les pays de la région du Lac Tchad dont particulièrement le Nigeria font face à des redditions massives qui sont estimées à environ 160 000 personnes et familles des zones contrôlées par Boko Haram et du groupe d'insurgés. La gestion de ces redditions a constitué des risques et des défis pour les Etats et les communautés en raison de la faiblesse des capacités, des systèmes et des processus. Toutefois, elles offrent également des opportunités en matière de transformation des conflits, de poursuite des efforts de stabilisation et de renforcement du développement humain pour une paix durable dans la région. En raison de l'insécurité et de l'instabilité persistantes, la région a également connu une montée en puissance de nombreux comités de vigilance et de groupes d'autodéfense dans l’optique de protéger leurs communautés. En effet, d’anciens membres de Boko Haram abandonnent les activités terroristes et retournent dans des zones de réintégration et de stabilisation mais continuent de faire face à des risques élevés de récidive ou de re-radicalisation. Cette situation pose un défis majeur de sécurité qui compromet la stabilité à long terme et complique leur réintégration effective.

La Résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Stratégie Régionale de Stabilisation, de Relèvement et de Résilience (SR SRR) des zones affectées par Boko Haram dans le bassin du lac Tchad et le Document de base sur le Profilage, les Poursuites, la Réhabilitation et la Réintégration des personnes associées à Boko Haram dans les pays de la région du Lac Tchad appellent à **l'harmonisation régionale des approches de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation, de réinsertion et de réintégration (DDRRR) et PPRR entre les pays affectés par la violence de Boko Haram**. Le Document de base PPRR traduit l'appel du Conseil de sécurité des Nations Unies en faveur de stratégies globales et adaptées en matière de poursuite, de réhabilitation et de réintégration des personnes associées à des groupes terroristes en un ensemble concret de mesures à adopter par les pays affectés par Boko Haram.

Les approches nationales et une compréhension commune de DDRRR et PPRR, dans les contextes où opèrent des groupes désignés comme organisations terroristes, ont été considérablement améliorées depuis l'adoption de la Résolution 2349 (2017). Il est évident que les approches actuelles à l'égard des anciens membres des groupes armés varient significativement d'un pays à l'autre. Au fur et à mesure que les États progressent dans leurs efforts nationaux, les domaines critiques de coopération et d'harmonisation au niveau régional, sous la direction de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), sont devenus plus concrets. Des progrès ont été réalisés sur plusieurs fronts, notamment en ce qui concerne la **Politique régionale de réconciliation et de réintégration à base-communautaire (RRBC)**, qui a été approuvée par la 5ème Session du Comité Directeur de la SRS qui s'est tenue le 20 septembre 2024 à N'Djamena, au Tchad. La Politique RRBC fournit des orientations génériques aux pays de la région du Lac Tchad pour soutenir une approche harmonisée des processus de réconciliation et de réintégration nationaux et locaux et constitue un cadre clé pour soutenir la mise en œuvre de la SR SRR. Tout en reconnaissant la nature transfrontalière de la réconciliation et de la réintégration, la politique invite chaque État membre à opérationnaliser la politique de RRCB en fonction de ses contextes nationaux et locaux.

La réussite de la réconciliation et de la réintégration à base-communautaires dépend d'une approche holistique, y compris une justice centrée sur la victime compatible avec les mécanismes autochtones alternatifs de règlement des différends, de justice réparatrice et, le cas échéant, de justice pénale. Les pays de la région du Lac Tchad reconnaissent que l'obligation de rendre des comptes pour les personnes impliquées dans le terrorisme et les crimes connexes est essentielle pour gérer efficacement les personnes associées à Boko Haram. En réponse au défi d'aborder de manière adéquate la justice transitionnelle dans la région, sous la direction de la CBLT, un rapport d'**étude sur le cadre régional de justice transitionnelle** a été élaboré. Le rapport de l'étude et les lignes directrices du cadre politique ont également été approuvés par la 5ème réunion du Comité de pilotage de la SR-SRR en septembre 2024 ainsi que la recommandation à l’endroit de la CBLT d'élaborer une politique régionale de justice transitionnelle dans la région du Lac Tchad. Le Cadre politique régional de justice transitionnelle appelle à des solutions régionales globales, tout en permettant aux États membres d'élaborer des programmes, des politiques et des stratégies globaux adaptés au contexte pour parvenir à une paix, une justice, une réconciliation et un développement durables.

**Les approches par pays et la compréhension commune** de l'applicabilité du profilage, des poursuites, de la réhabilitation et de la réintégration aux personnes associées à Boko Haram et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des groupes armés non-étatiques non désignés comme organisations terroristes et leurs complémentarités ont connu des progrès significatifs sur les plans structurel et institutionnel. Par exemple, le Tchad a adopté en 2023 la «Stratégie nationale de désengagement, de dissociation, de réintégration et de réconciliation des anciens associés de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO)», le Niger a élaboré son «Programme National de Prise en Charge de la Reddition» en 2021 qui vise à soutenir la réintégration des personnes dissociées des groupes armés, et le « Modèle de Borno pour la gestion intégrée des redditions massives » a été mis en place au Nigeria en 2021. Au Cameroun, les autorités nationales ont mis en place une Commission nationale de DDR pour soutenir le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants de Boko Haram et d'autres groupes armés non-étatiques.

**Les approches par pays et la compréhension commune** de l’applicabilité du DDRRR et du SPRR aux associés de Boko Haram, ainsi que du DDR pour les groupes armés affiliés au gouvernement, ont enregistré des progrès significatifs sur les plans structurel et institutionnel. Par exemple, le Tchad a adopté en 2023 la « Stratégie nationale sur le désengagement, la dissociation, la réintégration et la réconciliation des anciens associés de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ». Le Niger, en 2021, a élaboré son « Programme national de prise en charge de la reddition », qui vise à soutenir la réintégration des personnes s’étant rendues et se concentre actuellement sur l’élaboration d’une stratégie nationale pour traiter tous les groupes armés non étatiques opérant dans le pays. Le « Modèle de Borno pour la gestion intégrée des sorties massives » a été établi au Nigeria en 2021, en complément de l’initiative fédérale « Operation Safe Corridor » lancée en 2016 pour les individus quittant Boko Haram. Le gouvernement de l'État de Borno est également conscient de la nécessité de considérer le DDR pour la Force conjointe civile (CJTF) affiliée au gouvernement. Au Cameroun, les autorités nationales ont mis en place une Commission nationale de DDR, mandatée pour soutenir les anciens combattants de Boko Haram et d’autres groupes armés non étatiques.

La **Stratégie régionale de stabilisation ajustée** s'appuie sur les progrès accomplis dans la prise en charge des personnes associées à Boko Haram aux niveaux national et régional, ainsi que sur les progrès accomplis au cours de la première phase de mise en œuvre de cette Stratégie. Placées dans le cadre du domaine stratégique de la paix et de la sécurité, les politiques régionales telles que la **RRBC et les politiques de justice transitionnelle à venir seront des cadres essentiels** pour promouvoir l'objectif intermédiaire de la Stratégie régionale de « mettre en œuvre des initiatives globales pour la gestion des personnes anciennement associées à Boko Haram et à d'autres groupes armés non- étatiques opérant dans les huit territoires, ainsi que la justice transitionnelle, et des cadres de réconciliation dans toute la région du Lac Tchad.» En outre, la Stratégie régionale ajustée **s'aligne sur la Politique de Justice transitionnelle de l'UA**, qui vise à aborder la réconciliation au lendemain de la violence et des atrocités de masse, dans le cadre plus large de la Politique de l'UA de juin 2006 sur la reconstruction et le développement post-conflit.

**Objectifs**

L'objectif principal de la session est d'**examiner et d'améliorer les approches régionales, nationales et communautaires pour gérer les redditions de Boko Haram et d'autres groupes armés non- étatiques en présentant les réalisations, en identifiant les défis et en promouvant des stratégies harmonisées de réconciliation, de réintégration et de justice transitionnelle afin de renforcer la cohésion sociale et de parvenir à une paix et une stabilité à long terme dans la région du Lac Tchad.**

De manière spécifique, la session permettra de:

* **Présenter les réalisations au niveau communautaire en termes de gestion des redditions de Boko Haram** et plus précisément, comment les résultats ont renforcé la cohésion sociale et promeuvent la justice transitionnelle sur le terrain ;
* **Identifier les défis et les contraintes** liéesà la gestion des redditions au sein de Boko Haram, en mettant l'accent sur la réconciliation et la réintégration à base-communautaire et la justice transitionnelle. Lorsque des difficultés sont liées à une harmonisation régionale insuffisante, identifier les leçons apprises et donner des orientations ;
* **Mettre en évidence les bonnes pratiques** au niveau national qui sont complémentaires et/ou cohérentes avec les actions transfrontalières. **Souligner** comment **les approches harmonisées** ont contribué au succès;
* **Mettre l'accent sur le rôle de la Commission du Bassin du Lac Tchad et les Etats membres concernés** dans la gestion des redditions de Boko Haram, notamment les efforts visant à harmoniser les approches dans la région ;
* **Réfléchir** aux bonnes pratiques en matière de **partenariats et de collaboration efficaces**, notamment avec des partenaires techniques, dans la gestion des redditions au sein des groupes armés non-étatiques ;
* **Identifier** et mener le **plaidoyer en** faveur des opportunités de désarmement, **de démobilisation et de réintégration des groupes armés affiliés à l’Etat ;**
* **Souligner l'importance de la PRRBC** dans l'opérationnalisation de la SR SRR et dans le processus de révision des Plans d'Action Territoriaux (PAT).

**Projet de programme**

|  |  |
| --- | --- |
| **Horaires** | **Ordre du jour** |
| 10 minutes | **Introduction et présentation des principaux intervenants*** ONU (à déterminer)
 |
| 60 minutes | **Interventions et discussions modérées** * Institut d'études de sécurité-ISS (à déterminer)
* Bureau du Conseiller à la sécurité nationale, ONSA (à déterminer)
* Gouverneur de Diffa
* Représentante des OSC du Tchad
* Professeur Saïbou Issa, Université de Maroua

Modération par l'ONU (à déterminer) |
| 20 minutes | **Echanges en plénière**  |

**Questions d'orientation potentielles pour la session modérée :**

* Question directrice 1 : Quelles mesures concrètes avez-vous prises pour garantir une réconciliation efficace et sensible au genre et au conflit ainsi que la réintégration des anciens associés de Boko Haram au niveau communautaire ? Quels sont les ingrédients clés du succès?
* Question directrice 2 : Quel rôle les poursuites judiciaires et/ou la justice traditionnelle jouent-elles dans la gestion efficace des redditions des personnes associées à Boko Haram ?
	+ Pourriez-vous nous donner un exemple concret de la manière dont la justice transitionnelle a soutenu positivement la réintégration des anciens associés de Boko Haram ?
	+ Si un processus de réintégration s'est heurté à des défis, diriez-vous qu'une attention insuffisante à la justice transitionnelle aurait pu entraver les efforts ?
* Question directrice 3 : Quel rôle les communautés, notamment les femmes et les hommes, ainsi que les jeunes, jouent-ils dans le processus de réintégration? Pourriez-vous donner un exemple concret de la manière dont les communautés ont préparé et dirigé les efforts de soutien à la réintégration d'anciens associés de Boko Haram, y compris des adultes, des jeunes et des enfants, des hommes et des femmes, des garçons et des filles ?
* Question directrice 4 : En tant qu'institution étatique et/ou inter-états, comment assurez-vous la coopération et la cohérence au niveau local et régional ? Pourriez-vous nous en dire plus sur les défis rencontrés dans la gestion des redditions et de la réintégration effective en raison du manque d'harmonisation entre les pays affectés? Quelles leçons pouvez-vous partager? Avez-vous des recommandations concrètes sur la manière d'améliorer la coopération régionale?
* Question directrice 5 : Quelles sont les possibilités de démobiliser les groupes armés affiliés à l’Etat et d'atténuer les menaces à la sécurité qui peuvent émerger? Que recommandez-vous en termes de prochaines étapes?
* Question directrice 6 : Comment les pays de la région du lac Tchad peuvent-ils améliorer la mise en œuvre des politiques régionales, telles que la Politique de réconciliation et de réintégration à base-communautaire (**RRBC**), afin d'assurer l'harmonisation et la durabilité dans la gestion efficace des redditions au sein de Boko Haram et d'autres groupes armés non- étatiques? Quelles opportunités la prochaine phase de la SR-SRR offre-t-elle pour promouvoir les politiques régionales et la PRRBC en particulier?
* Question directrice 7 : Quelles pratiques innovantes et quelles leçons peuvent être tirées de programmes nationaux tels que la Stratégie nationale de DDRR du Tchad, le *Programme National de Prise en Charge de la Reddition* du Niger et le « Modèle de Borno » du Nigeria pour renforcer la réconciliation au niveau communautaire, la cohésion sociale et la justice transitionnelle dans la région ?